



Agence St Jean Des Vignes - 64 rue Saint Jean Des Vignes 71100 CHALON-SUR-SAÔNE
03 85 46 63 09 - autoecole.chalon@gmail.com
SIRET : 842 557 340 000 10 - Agrément : E1807100100
Agence La Motte - 28 rue de la Motte 71100 CHALON-SUR-SAÔNE
03 85 91 15 08 - autoecolechalonlamotte@outlook.com
SIRET : 842 557 340 000 36 - Agrément : E2307100030
Agence Chagny - 6 rue de la Boutière 71150 CHAGNY
03 85 91 29 26 - autoecolechagny@outlook.com
SIRET : 842 557 340 000 28 - Agrément : E1807100110

Formation Traditionnelle Permis B

Forfait B « Mini » pour ceux qui ont déjà le code : 1290 € ttc

Possibilité de paiement en 3 fois sans frais

- **Frais de gestion et suivi élève**
- **Livret d'apprentissage numérique (incluant votre planning en ligne)**
- **Livre de vérifications intérieures/extérieures et premiers secours**
- **1h de leçon en salle vérifications intérieures/extérieures et premiers secours avec enseignant par semaine**
- **Formation pratique à la conduite :**
 - 4 leçons de préparation à la conduite sur simulateur agréé d'état
 - 20 leçons de conduite en voiture incluant 1 examen blanc
 - Révisions vérifications intérieures/extérieures durant les leçons pratiques
- **Modalités de réservation examen pratique**
- **Demande de fabrication de votre titre de permis de conduire après obtention et disque A offerts**

Prestations Complémentaires :

Evaluation préalable obligatoire selon la loi : 45 € ttc

Leçon de conduite supplémentaire : 55 € ttc

Frais d'accompagnement examen pratique : 55 € ttc

Merci de nous fournir votre N°NEPH et votre résultat à l'examen de code pour l'inscription dans notre établissement

PIECES A FOURNIR AU MOMENT DE LA DEMANDE DE FABRICATION PERMIS :

- 1** photocopie de la carte d'identité recto-verso
 - en cours de validité si faite lorsque vous étiez mineur sinon périmée de moins de 5 ans
- 1** photocopie de l'attestation de recensement (si vous avez au moins 16 ans)
- 1** photocopie du certificat de la journée d'appel à la défense (si vous avez au moins 17 ans ½) ou la convocation à cette journée (si journée réalisée ou convocation reçue, pas besoin du recensement)
- 1** photocopie de l'ASSR1 si vous n'avez pas encore passé l'ASSR2 ou uniquement du 2 si vous l'avez passée (si perdue, remplir un justificatif sur l'honneur à télécharger sur notre site sous le descriptif de chaque forfait)
- 1** photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Facture gaz, électricité, téléphone fixe ou mobile, internet) ou dernier avis d'imposition
- Si hébergé(e) chez une tierce personne ou les Parents :**
 - 1** lettre signée certifiant que le demandeur réside chez l'hébergeant ou le parent nommé (nom et prénom) sur le justificatif de domicile (voir modèle de lettre à télécharger sur notre site sous le descriptif de chaque forfait)

1 photocopie de la carte d'identité de l'hébergeant ou du parent nommé (nom et prénom) sur le justificatif de domicile en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans ou la photocopie du passeport en cours de validité

- Si l'élève n'a pas le même nom que son représentant légal, extrait du livret de famille page parents et enfant(s)

Les leçons de conduite se déroulent du Lundi au Vendredi 8h à 20h et le Samedi de 8h à 15h

HORAIRES OUVERTURES BUREAUX		
Jour	Bureaux de Chalon-Sur-Saône	Bureau de Chagny
Lundi	14h-19h	Fermé
Mardi	10h-12h / 14h-19h	14h-19h
Mercredi	9h-12h / 14h-19h	14h-19h
Jeudi	14h-19h	14h-19h
Vendredi	10h-12h / 14h-19h	14h-19h
Samedi	9h-12h	9h-12h

Leçons de vérifications véhicule et premiers secours en salle dispensées au bureau
St Jean Des Vignes Chalon-sur-Saône les mercredis de 17h à 18h